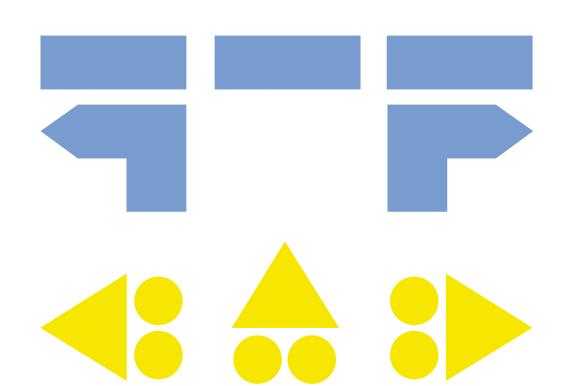
PARCOURS DE RANDONNÉES Pédestre et VII

Ce parcours de randonnée a été créé par des jeunes allonnais au cours de l'année 2004. Le suivi de ce projet a été assuré par le service de prévention de la Sauvegarde 72 en partenariat avec le Service Jeunesse d'Allonnes, et avec le soutien de la mairie d'Allonnes et de Le Mans Métropole.

BALISAGE

Randonnée pedestre Randonnée VTT



QUELQUES CONSIGNES

- respecter la nature,
- ne pas abandonner ses déchets,
- ne pas jeter les mégots en forêt, ni allumer un feu.

POUR LES VTT

- port du casque conseillé,
- maîtriser sa vitesse,
- respecter les autres utilisateurs du parcours, les piétons.

LÉGENDE Chemin aller

Chemin retour

